



# INSCRIPTION

## SAISON 2017-2018



### SOMMAIRE

Bienvenue au SCO Escrime	p. 2
Horaires des cours	p. 3
Catégories par âge	p. 4
Tarifs/Règlements/Frais	p. 4/5
Pièces à fournir pour l'inscription	p. 5
Documents à connaître	p. 6
Matériel et équipement	p. 6/7
Stages - Boutique club	p. 7
Escrime artistique et de spectacle	p. 8

# BIENVENUE AU SCO Escrime !

Acteur majeur de la Ligue d'escrime des Pays de la Loire, le SCO Escrime existe depuis plusieurs décennies et compte aujourd'hui environ 250 adhérents. Il est le seul club à Angers – avec son antenne à Chemillé - et dans la région qui offre l'opportunité de pratiquer l'escrime sous toutes ses formes.

**L'escrime sportive** – dès 7 ans - **aux trois armes – fleuret/épée/sabre** – est le cœur de métier du club. Les deux Maîtres d'Armes ont l'expérience et les compétences qui leur permettent d'adapter leur enseignement à chaque personne quel que soit son âge, son niveau, son envie (loisir ou compétition), son degré d'exigence.

**L'escrime est multiple** et le SCO Escrime en adéquation avec la volonté de la Fédération Française d'Escrime de rendre l'escrime accessible à tous, a développé :

- > **Le Ludo-Escrime pour les 5 ans (au jour de l'inscription) à 6 ans** : plus ludique que technique, plus collectif qu'individuel, le Ludo-Escrime développe les capacités nécessaires à une future bonne pratique de l'escrime.
- > **L'escrime artistique et de spectacle, à partir de 17 ans** : une belle façon de vivre l'escrime de cape et d'épée à travers différentes époques.
- > **Le Fitness-Escrime** : ou comment entretenir sa forme en faisant travailler tout son corps grâce aux gestes bénéfiques d'un sport méconnu et élégant.
- > **L'escrime handisport** : maîtres d'armes attentifs, matériels nécessaires, salle accessible en fauteuil, l'escrime est praticable par certaines personnes en situation de handicap. Le club est affilié à la Fédération Française Handisport.
- > **L'Escrime et cancer du sein** : proposé aux femmes en cours de traitement et/ou en rééducation. Une action unique dans le département, en partenariat avec l'Institut de Cancérologie de l'Ouest Paul-Papin.
- > **Des initiations à la demande** : écoles, EHPAD, ESAT, ITEP, centre de loisirs, entreprises, autres associations sportives, maisons de quartier...
- > **Nouveau : « Anniversaire à l'escrime »** à partir de 105€ pour 10 enfants – Date et Devis : nous consulter
- > **L'escrime au collège** : une convention signée entre le SCO Escrime et le collège Saint-Augustin d'Angers, à proximité immédiate de la salle d'Armes, donne la possibilité aux jeunes qui le souhaitent de rentrer dans le dispositif « option escrime au collège ». Prendre contact avec la direction du collège.

## Les Maîtres d'Armes du club :

### Dorin VARZARU

- . DEJEPS Escrime
- . Maître d'armes du club depuis 13 ans
- . Ancien membre de l'équipe nationale junior puis Senior de Roumanie de sabre
- . Membre de l'Equipe Technique Régionale - Sabre

### Carmen VARZARU

- . DEJEPS Escrime
- . Maître d'armes du club depuis 11 ans
- . 10 ans d'enseignement à un niveau international
- . Référente Sport Santé Ligue Escrime Pays de la Loire
- . Formation à l'encadrement de l'escrime adaptée aux personnes en phase de vieillissement, autonomes ou dépendantes.

# Horaires des cours 2017-2018

		mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
<b>DEBUTANTS</b>	<b>Ludo-Escrime 5 - 6 ans</b>					9h30 - 10h30
	<b>7 - 9 ans (1<sup>ère</sup> année)</b>		14h30-16h A Chemillé : 19h15 - 20h30			9h30 - 11h
	<b>10 – 12 ans (1<sup>ère</sup> année)</b>	17h30-19h				
	<b>2<sup>ème</sup> année</b>		14h30-16h A Chemillé : 19h15 - 20h30			
	<b>13 – 15 ans (1<sup>ère</sup> année)</b>		17h30 - 19h			
<b>COMPETITEURS</b>	<b>3 armes M9/M13</b>		16h - 17h30		17h30-19h30	10h45 - 12h30
	<b>3 armes - handi*/valide M13 et +</b>	19h - 21h	A Chemillé : 19h45 - 21h30		19h30 - 22h	10h45 - 12h30
	<b>Sabre M9/M13</b>			17h30 - 19h30		10h45 - 12h30
	<b>3 armes - Leçons individuelles Sur inscription</b>	17h30 - 19h (20mn/tireur)	19h20 - 20h20 (20mn/tireur)			9h30-11h (20mn/tireur)
<b>LOISIRS</b>	<b>Escrime Loisir</b>			19h30 - 21h30		
	<b>Escrime Artistique</b>	19h - 21h	A Chemillé : 19h15 - 21h00			
	<b>Escrime Fitness</b>	9h30 – 10h30		19h30-20h30		

Et en collaboration avec l'ICO Paul Papin :



Séance « **Escrime et cancer du sein** » : jeudi de 18h à 19h

\* la pratique Handisport en fauteuil est possible pour toute personne à même de s'équiper et pratiquer de façon autonome au sein d'un groupe de tireurs valides et non valides.



## Catégories par âge

Pour appliquer la terminologie européenne, la FFE adopte les nouvelles catégories sportives depuis la saison 2016-2017. Par exemple, M17 signifie moins de 17 ans. La compétition est autorisée à partir de la catégorie M9.

### Saison 2017 - 2018

Vétérans (1)	4	1948 et avant	Seniors	1997 et avant	M20	3	1998	M17	2	2001	M15	2	2003	
	3	1949 à 1958				2	1999		1	2002		1	2004	
	2	1959 à 1968	U23 CEE (2)	1995 et avant		1	2000							
	1	1969 à 1978												
M13	2	2005	M11	2	2007	M9	2	2009	M7	2	2011	M5		2013 et +
	1	2006		1	2008		1	2010		1	2012			

(1) La catégorie vétérans A FIE correspond à la catégorie vétérans 2 FFE ; la catégorie vétérans B FIE correspond à celle des vétérans 3 FFE et la catégorie vétérans C FIE à celle des vétérans 4 FFE.

(2) Cette catégorie est utilisée par la CEE.

## Tarifs 2017-2018

	Débutants Ludo-Escrime 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	Compétiteurs valides et handisport Leçons individuelles incluses		Loisirs Escrime loisir, fitness, artistique	Handisport Loisir
<b>Adhésion</b>	<b>201 €</b>	M9/M11 <b>276 €</b>	M13 et + <b>282 €</b>	<b>216 €</b>	<b>186 €</b>
Détail	Licence FFE : 59 € Cotisation SCO Omnisports : 4 € Cotisation Club : 138 €	Licence FFE : 59 € Cotisation SCO Omnisports : 4 € Cotisation Club : 213€	Licence FFE : 65€ Cotisation SCO Omnisports : 4 € Cotisation Club : 213 €	Licence FFE : 59€ Cotisation SCO Omnisports : 4€ Cotisation Club : 153 €	Licences FFE+FFH : 30€ Cotisation SCO Omnisports : 4€ Cotisation Club : 152 €

NB : 2<sup>ème</sup> activité : + 30 € - *Exemple* : vous souhaitez participer au cours « Loisir » et également au cours « Fitness », vous réglerez 216 € + 30 € = 246 €.

A partir des catégories M13, un Pass Compétition de 6 € (inclus dans la cotisation compétiteurs M13 et +) doit être pris pour permettre de participer aux compétitions autres que les compétitions départementales.

## Règlements / Réductions

### Echelonnement des encaissements :

Le SCO Escrime donne la possibilité de régler l'adhésion en deux ou trois chèques, à établir au moment de l'inscription.

- ↪ Paiement en 2 fois : le 1<sup>er</sup> chèque est encaissé à l'inscription, le 2<sup>d</sup> en décembre.
- ↪ Paiement en 3 fois : le 1<sup>er</sup> chèque est encaissé à l'inscription, le 2<sup>d</sup> en novembre, le 3<sup>ème</sup> en janvier.

### Autres facilités de paiement :

Chèques vacances et Coupons-sport ANCV, Carte Partenaires et Pass Culture&Sport.

### Réduction « Famille » :

Le 2<sup>ème</sup> adhérent et suivant : -30€ sur l'adhésion.

*Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué quel que soit le motif de l'interruption de l'activité.*

## FRAIS LIES AUX COMPETITIONS

Sauf remise en cause en cours de saison par le Comité Directeur du club, les frais d'inscription (engagement) des tireurs aux **compétitions fédérales** (Ligue, Zone, Interzone, Circuits nationaux et Championnats de France) sont pris en charge par le club. Le tireur s'engage à porter la veste aux couleurs du club en compétition de Ligue et Nationale (cf. paragraphe « matériel et équipements »).



## Pièces à fournir pour l'inscription

### □ La fiche d'inscription avec autorisation parentale pour les mineurs

Si vous choisissez « l'option+ » assurance avec votre licence, voir le tarif indiqué sur la fiche d'adhésion et ajouter la somme supplémentaire.

### □ 1 photo d'identité récente

✋ La commission médicale de la FFE n'ayant pas fixé fin mai 2017 toutes les conditions de durée de validité des certificats médicaux et de surclassement, le club demande :

□ **Un certificat médical** (voir pièce jointe à faire remplir par votre médecin) datant de moins d'un an autorisant la pratique de l'escrime y compris le cas échéant en compétition et mentionnant, si besoin, **l'autorisation de sur-classement**.

Pour la catégorie Vétéran (40 ans et +), un certificat médical spécifique est à faire remplir par son médecin.

□ **Le formulaire de prise en charge des activités de loisirs par le comité d'entreprise, le cas échéant.**

**L'adhésion est effective et les cours possibles  
lorsque ces documents sont remplis, signés et remis, accompagnés du règlement.  
Si le dossier est incomplet, aucun entraînement n'est possible.**

## Autres documents à connaître

- La charte comportementale ci-jointe.
- Le règlement intérieur

Le règlement intérieur du club est consultable dans le bureau des Maîtres d'Armes et sur le site du club.

### Extraits :

*« Le SCO Escrime est membre de l'Union SCO Omnisports. A ce titre, il en porte les couleurs : noir et blanc. Le Président de l'Association est membre de droit du Comité Directeur du SCO Omnisports.*

*Tout adhérent devra dès le 1er cours de la saison, remplir et signer une demande d'adhésion pour l'année à venir.*

*Tout membre actif doit être à jour de ses cotisations soit au titre de sa licence tireur, soit au titre de sa licence dirigeant.*

*En conformité avec l'article 6 des statuts, le Comité Directeur pourra prononcer la suspension, l'exclusion de tout membre (adhérent et/ou parents pour les adhérents mineurs) qui cesserait de se soumettre aux statuts et règlements du club ou qui par sa conduite, deviendrait un sujet de trouble ou de déconsidération pour l'association : le principe de liberté contractuelle prévaut. »*

**Dans la salle d'armes, lieu de pratiques sportives, l'usage du portable est interdit.**

**Nous demandons aux parents de s'installer dans la partie aménagée à cet effet.**

## MATERIEL ET EQUIPEMENT

### **Achat**

Il existe plusieurs équipementiers : Planète escrime, Royal escrime, Prieur, Leiffertz... auprès desquels il est possible de commander directement.

Pour l'achat des armes, il est indispensable de s'équiper avec le même matériel que le club (notamment les têtes de pointe allemandes) afin que les pièces détachées nécessaires aux réparations réalisées par le club, soient compatibles.

**Pour les compétiteurs participant aux épreuves nationales (Circuits Nationaux et Championnats de France)**, la FFE\* impose le port de l'écusson et de la veste de survêtement aux couleurs du club, condition obligatoire pour le remboursement des frais.

\*cf. Charte Ligue des Pays de la Loire [www.escrime-pdl.org](http://www.escrime-pdl.org) et règlement FFE [www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr)

### **Réparation**

Le club réalise les réparations des armes et fils de corps. Les tarifs sont affichés en salle et sur le site.

## PRET DE TENUE ET ACQUISITION DE MATERIEL PERSONNEL

Pour permettre à chacun de s'équiper progressivement, le club prête du matériel en septembre, en fonction des disponibilités. **Priorité est donnée aux débutants.**

Niveau	Tenue	Prix
<b>1<sup>ère</sup> année de pratique M9</b>	Matériels et vestes prêtés en salle d'armes par le club ⇨	15 €
<b>1<sup>ère</sup> année de compétition M9 2<sup>ème</sup> année (2<sup>ème</sup> année d'adhésion)</b>	Locat° tenue : pantalon, veste, sous-veste ⇨ Masque, cuirasse et arme ⇨ <i>NB : le club demande d'acheter son gant et son fil de corps</i>	20 € Prêtés en salle d'Armes (si dispo) A titre indicatif : - Gant : 16 à 25 € - Fil de corps : 20 à 24 €
<b>A partir de la 2<sup>ème</sup> année de compétition (3<sup>ème</sup> année d'adhésion)</b>	Location :	
	Tenue	25€
	Masque	15€
	Cuirasse	15€
	Arme	Prêtée en salle d'Armes (si dispo)
	<i>NB : Le club demande d'acheter progressivement les éléments nécessaires à la pratique. Du matériel et des tenues d'occasion sont à vendre à chaque début et fin de saison.</i>	
<b>A partir de la 3<sup>ème</sup> année de compétition (4<sup>ème</sup> année d'adhésion)</b>	<i>NB : Le club ne prête plus de matériel. Sous réserve de disponibilité,</i> location :	
	Tenue	35 € (prix neuf 245 €)
	Masque	30 € (prix neuf fleuret et épée 93 € ; neuf sabre 165 €)
	Cuirasse	30 € (neuf fleuret 114 € ; neuf sabre 191 €)
	Arme	15 € (neuf fleuret 67 €€ ; neuf épée 77 € ; neuf sabre 90 €)

**En cas de casse ou de perte de matériel mis à disposition par le club, le remplacement de ce matériel sera facturé à l'adhérent ou à ses parents » (extrait du règlement intérieur)**

## STAGES CLUB

*Sous réserve de la participation d'au moins 15 tireurs*

Le SCO Escrime peut organiser aux vacances scolaires des stages d'entraînement et perfectionnement de 2 à 3 jours, animés par ses Maîtres d'Armes. Ces stages sont ouverts aux débutants comme aux compétiteurs aux trois armes, de la catégorie M9 à M17. Les informations sont affichées en salle.

## BOUTIQUE CLUB

Le SCO Escrime a sa propre ligne de vêtements : T-Shirt, Polo, veste à capuche, veste Zip, veste et pantalon de survêtement, chaussettes club. Porter les vêtements du club, c'est bien sûr porter ses valeurs et celles de l'escrime ; c'est aussi faire connaître le SCO Escrime et se faire reconnaître comme une EQUIPE, fière de ses couleurs, lors des compétitions. Plusieurs commandes sont organisées dans l'année.

Descriptif et bon de commande sont à votre disposition en salle.

**Boutique en ligne : [www.scoescrime.fr/pratique/la-boutique-du-club](http://www.scoescrime.fr/pratique/la-boutique-du-club)**

**Contact : Hermann Deniel, 06 60 17 91 22 / [hermann.deniel@bbox.fr](mailto:hermann.deniel@bbox.fr)**



**ESCRIME ARTISTIQUE  
et de SPECTACLE  
-à partir de 17 ans -**



*Quand sport et spectacle se rencontrent !*

Avec « Les épées du roi René », découvrez une activité créative, alliant sport, spectacle, et Histoire, où vous reconstituerez l'ambiance « de cape et d'épée » et des duels d'antan.

A travers la mise en scène de combats chorégraphiés, faites rêver le public.

A travers l'exécution d'anciennes passes d'armes, faites revivre l'histoire.

En compagnie d'escrimeurs passionnés, vous apprendrez à manier des armes de duels (époques Grand siècle et médiévale).

***Nous sommes solides, vaillants et droits  
Fidèles compagnons au courage faisant loi  
Nous lançons avec ardeur, force et fidélité  
La pointe vers le ciel, des épées du roi René.***

*Sous la direction des Maîtres d'Armes et d'animateurs fédéraux « Escrime artistique et de spectacle »*

\*\*\*\*\*

*Comme beaucoup d'associations, le SCO Escrime fonctionne grâce à des  **bénévoles**  : une dizaine d'entre eux composent le  **Comité Directeur**  qui se réunit environ une fois par mois pour échanger et prendre les décisions concernant l'organisation et la gestion du club « au quotidien ». Il est possible d'être coopté-e au Comité Directeur à tout moment. Au-delà de ces temps formels, d'autres bénévoles participent au bon déroulement des temps forts de la vie du club : organisation des compétitions, de la Coupe de Noël, de déplacements en compétition, de la fête de fin d'année, des stages ...*

***Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : à bientôt !***

**SALLE D'ARMES : Parc des Sports Jean Bouin (au-dessus de la piscine)  
31 boulevard Pierre de Coubertin 49000 Angers**

Accès : Bus n° 2, n°5 et n°10 – Arrêt : Millot et Bus n°9 – Arrêt : Jean Bouin

Tél. Salle d'Armes : 02 41 44 50 25

Maîtres d'armes : 06 50 41 89 15

E-mail : [info@scoescrime.fr](mailto:info@scoescrime.fr)

Site internet : [www.scoescrime.fr](http://www.scoescrime.fr)

